Compte rendu de la réunion du bureau de VALE (en ligne)

07.04.23, 9h30

Présents : Elisabeth Anegl-Perez, Emma Bartel, Cécile Beaufils, Alice Clabaut, Line Cottegnies, Marie-Céline Daniel, Guillaume Fourcade, Marie Duic, Kamila Mamadnazarbekova, Elizabeth Moulin, Charlotte Ribeyrol, Aloysia Rousseau, Françoise Sammarcelli, Alexis Tadié, Benjamine Toussaint, Juliette Utard et Julie Vatain-Corfdir.

Excusés : Thomas Constantinesco.

Ordre du jour :

1. Campagne FIR et demandes de subventions
2. Point HCERES
3. Sélection des contrats doctoraux
4. Interventions des représentantes des doctorants
5. Election des nouvelles représentantes des doctorants
6. Questions diverses

1. Campagne FIR et demandes de subventions

Les demandes de subventions d'Alice Clabaut, Diane Drouin, Olivier Hercend, Pierre Iselin sont examinées et acceptées. Les membres du bureau remarquent cependant que la subvention demandée à VALE pour le colloque organisé par Diane Drouin et Yasna Bozhkova est le double de celle demandée à PRISMES. Le montant demandé par Olivier Hercend pour aide à la publication est ajusté afin que le financement de VALE corresponde aux principes du FIR.

2. Point HCERES

Alexis Tadié remercie chaleureusement les membres du bureau pour le travail de rédaction et de relecture. Nous attendons d'être contactés par les référents HCERES pour mettre en place les modalités d'évaluation. Elisabeth Angel-Perez rappelle que la date butoir pour rendre le dossier d'établissement est le 15 juin 2023.

3. Sélection des contrats doctoraux

Alexis Tadié fait le point sur la prochaine campagne. Il y aura probablement neuf contrats doctoraux. La sélection se fait par le conseil restreint de l'ED qui comprend les directeurs et directrices d'unités de recherche. Les sélections comprennent désormais un oral obligatoire qui se tiendra le 22 mai. Il y avait vingt candidatures l'an dernier. La

question suivante se pose : les UR doivent-elles opérer en leur sein une présélection des dossiers de CD ? La question se pose cette année pour nous car nous avons sept candidatures pour VALE : deux portées par Elisabeth Angel-Perez, deux par Charlotte Ribeyrol, deux par Alexis Tadié, une par Frédéric Regard. Faut-il tout présenter et établir une priorité, un ordre indicatif ?

Elisabeth Angel-Perez rappelle qu'il n'y a pas de doxa, chaque ED procède comme elle veut. Elle rappelle également que la faculté des lettres est mieux dotée cette année. Il y a 12 contrats supplémentaires LPR, 8 sur la faculté des Lettres, neuf contrats SFRI. On peut s'attendre à avoir un CD supplémentaire dans l'ED4.

Les membres du bureau sont d'accord pour ne pas opérer de présélection et présenter toutes les candidatures tout en s'accordant sur quelques principes en amont des auditions.

Juliette Utard demande si les candidats sont préparés par VALE. Alexis Tadié rappelle que cela incombe aux directrices et directeurs de thèse.

Elisabeth Angel-Perez fait un point sur les contrats initiatives. Dans la mesure où ils ne peuvent pas recevoir la prime individuelle (en raison de l'année de carence après la PEDR), Anne Tomiche et Frédéric Regard ne souhaitent pas s'occuper de la mise en place des contrats initiative genre (i.e. organisation du jury, publication des postes etc.) Que faire des 15 propositions de contrats doctoraux remontées à l'initiative genre ? Deux options se présentent : reverser les deux contrats initiative genre sur les ED ou prendre le relais pour l'organisation de la campagne Genre. Une décision sur la suite de la campagne et l'avenir de l'initiative Genre sera prise prochainement.

4. Interventions des représentantes des doctorants

Emma Bartel prend la parole pour rappeler que les doctorants de l'ED4 ont obtenu une salle de travail depuis mi-février. Elle sera ouverte aux doctorants de l'ED3 après mi-avril. Alice Clabaut et Emma Bartel sont responsables de la salle. Les doctorants de l'ED4 sont très contents et cela permet beaucoup d'entraide entre eux. Emma Bartel tient à remercier à nouveau Benjamine Toussaint et Fréderic Billet pour leur aide dans l'obtention de cette salle.

Alice Clabaut et Marie Duic présentent ensuite l'enquête qu'elles ont menée auprès des doctorants de VALE comme l'an passé. Elles ont constaté une amélioration du point de vue du bien-être matériel et mental. Les doctorants se sentent bien intégrés mais plusieurs souhaiteraient être davantage intégrés dès la rentrée universitaire.

Alexis Tadié propose de consacrer un créneau aux nouveaux doctorants lors de l'AG de janvier.

Alice Clabaut remarque que les deux formations dispensées par les PR de VALE ont été très appréciées.

Cécile Beaufils rappelle qu'une journée d'information destinée aux doctorants est prévue le 20 avril.

5. Election des nouvelles représentantes des doctorants

Aloysia Rousseau rappelle que Marie Duic avait fait acte de candidature lors de la dernière AG ainsi que Valentine Lerouge, Kamila Mamadnazarbekova et Elizabeth Moulin en tant que suppléantes.

Les quatre candidates sont élues par l'ensemble du bureau : Marie Duic comme représentante (avec Emma Bartel et Alice Clabaut qui restent en place), Valentine Lerouge, Kamila Mamadnazarbekova et Elizabeth Moulin en tant que suppléantes.

6. Questions diverses

Alexis Tadié précise qu'un tiers de la subvention de 36000 euros pour VALE cette année a été dépensée. Il n'y a pas de problème financier particulier à signaler. En prévision du FIR de l'automne il faudra réserver une somme importante pour l'organisation du colloque de VALE en 2024. Le CFP sera diffusé bientôt.

Le deuxième point concerne les PRAGs qui ne sont pas considérés comme des enseignants chercheurs par l'université. S'il nous semble évident d'accueillir les PRAGs dans VALE, il y a toutefois des incidences budgétaires : la dotation budgétaire dépend du nombre d'EC permanents or les PRAGs ne sont pas comptabilisés. Comment procéder dès lors pour les demandes de financement ? Faut-il limiter les financements ?

Aloysia Rousseau rappelle qu'il s'agit là d'un problème de fond dans la mesure où la plupart des PRAGs (notamment au sein de VALE) sont des enseignants-chercheurs sans être reconnus comme tels. Juliette Utard suggère que l'on continue de financer les demandes comme par le passé dans la mesure où les cas problématiques peuvent de toute façon être traités au cas par cas. L'ensemble du bureau s'accorde sur ce principe.

Marie-Céline Daniel prend la parole pour présenter une nouvelle initiative : l'Europe de la Renaissance aux Lumières, qui contient un pôle Lumières, et un pôle Renaissance. Marie-Céline Daniel et Line Cottegnies étaient présentes lors de la présentation du projet Renaissance, qui en est encore à ses débuts, et Alexis Tadié était présent pour le lancement du pôle Lumières.

La séance est levée à 11h00.